



Gouvernement du Canada
Bureau du Conseil privé

Government of Canada
Privy Council Office

Canada

BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

ÉTAT DES RÉSULTATS PROSPECTIFS

POUR LES EXERCICES SE TERMINANT LE 31 MARS 2025 ET LE 31 MARS 2026



État des résultats prospectifs: Pour les exercices se terminant le 31 mars, 2025 et le 31 mars, 2026

Sauf avis contraire, le contenu de ce document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites sans la permission du Bureau de Conseil privé.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Bureau du Conseil privé

85, rue Sparks, Pièce 1000

Ottawa ON Canada K1A 0A3

info@pco-bcp.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2025.

This publication is also available in English: *Future-Oriented Statement of Operations: For the years ending March 31, 2025 and March 31, 2026.*

CP1-30F-PDF
ISSN : 2818-1476

Bureau du Conseil Privé
État des résultats prospectif (non audité)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	Résultats projetés 2024-2025	Résultats prévus 2025-2026
Charges		
Servir le premier ministre et son Cabinet	172 694	197 738
Services internes	126 758	121 271
Total des charges	299 452	319 009
Revenus		
Revenus divers	7 756	7 947
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(26)	(23)
Total des revenus	7 730	7 924
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	291 722	311 085

Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état des résultats prospectifs.

Notes à l'état des résultats prospectif (non audité)

1. Méthodologie et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans ministériels qui sont décrits dans le plan ministériel.

Les renseignements présentés dans les résultats projetés de l'exercice 2024-2025 sont fondés sur les résultats réels en date du 31 décembre 2024 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été réalisées pour les résultats prévus de l'exercice 2025-2026.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- Les activités du ministère resteront, pour l'essentiel, les mêmes que celles de l'exercice précédent;
- Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont fondés sur l'expérience. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 31 décembre 2024.

2. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2024-2025 et pour 2025-2026, les résultats réels des deux exercices risquent de différer des prévisions financières présentées, et l'écart pourrait être important.

Lors de la préparation du présent état des résultats prospectif, le Bureau du Conseil privé a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances, et sont évaluées de façon continue.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique incluent :

- le moment et le montant des acquisitions et des aliénations de biens immobiliers, d'installations de production et d'équipements qui peuvent influencer sur les gains ou pertes et les charges d'amortissement;
- la mise en œuvre de nouvelles conventions collectives;
- la conjoncture économique, qui peut avoir une incidence à la fois sur le montant des revenus perçus et sur la possibilité de recouvrer les créances de prêts; et
- les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

Une fois le plan ministériel est déposé au Parlement, le Bureau du Conseil privé ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources

financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le rapport ministériel sur les résultats.

3. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectif a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada en vigueur pour l'exercice 2024-2025, et s'appuie sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a. Charges

Les charges sont généralement comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus et comprennent les charges de fonctionnement liées au personnel, services professionnels et spéciaux, réparation et entretien, services publics, fournitures et approvisionnement, ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles. Les provisions, qui tiennent compte des changements de la valeur des actifs et des passifs, y compris les provisions pour créances douteuses, les avances et la désuétude des stocks, ainsi que l'utilisation des stocks et des charges payées d'avance ainsi que d'autres.

b. Revenus

Les revenus sont constatés dans l'exercice ou s'est produit l'évènement qui a donné lieu aux revenus.

Les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés ne peuvent servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il (ou elle) n'a pas l'autorité pour disposer des revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés. Par conséquent, les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés sont gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

4. Autorisations parlementaires

Le ministère est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont principalement fondées sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours de l'exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût de fonctionnement net du ministère pour l'exercice diffère suivant qu'il est calculé selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées (en milliers de dollars)

	Résultats projetés de 2024-2025	Résultats prévus de 2025-2026
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	291 722	311 085
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(5 353)	(4 338)
Gain découlant de l'aliénation des immobilisations corporelles	10	10
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(33 763)	(34 560)
(Augmentation) / diminution des indemnités de vacances et de congés compensatoires	(1 658)	2 043
(Augmentation) / diminution des avantages sociaux futurs	(215)	(114)
Remboursement et ajustements de charges des exercices antérieurs	834	903
Total des postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations :	(40 145)	(36 056)
Rajustements pour les postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	4 022	3 100
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	6	5
Augmentation / (diminution) des stocks	2	(1)
Augmentation / (diminution) des charges payées d'avance	139	69
Total des postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations	4 169	3 173
Autorisations demandées prévues pour être utilisées	255 746	278 202

b) Autorisations fournies/demandées (en milliers de dollars)

	Résultats projetés de 2024-2025	Résultats prévus de 2025-2026
Autorisations fournies/demandées		
Crédit 1: Dépenses de fonctionnement	240 838	253 455
Montant des postes législatifs	24 817	24 747
Autorisations fournies/demandées totales	265 655	278 202
Moins: Autorisations inutilisées estimées et autres rajustements	(9 909)	-
Autorisations fournies/demandées prévues pour être utilisées	255 746	278 202

Les autorisations présentées correspondent aux prévisions actuelles pour les postes législatifs, les initiatives approuvées incluse ou à être incluses dans les documents du budget principal des dépenses et les estimations des montants allouées à partir des crédits centraux du Conseil du Trésor.